

# Chronique de l'Université

---

L'époque appelée communément « les fêtes » apporte ordinairement des surprises. C'est le temps où l'on donne et reçoit des marques d'estime; plusieurs mettent à profit ces jours pour faire quelques courses utiles ou nécessaires.

Au début de 1943, le temps des « fêtes » a apporté à l'Université Laval d'agréables et heureuses surprises; elle en a profité aussi pour déléguer quelques-uns de ses professeurs à certaines rencontres non seulement utiles mais aussi nécessaires.

C'est ainsi qu'à l'aurore de l'année nouvelle nous avons appris avec grand plaisir que le conseil de *Paleontological Society of America* avait tenu à honorer un de ses membres de chez-nous. Monsieur l'abbé J.-W. Laverdière, directeur de la section de Minéralogie et Géologie de notre Faculté des Sciences, a été élevé au rang de « fellow » de la *Paleontological Society*, en considération de ses travaux dans ce domaine scientifique. Nous croyons bien que M. l'abbé Laverdière est le premier de nos compatriotes à recevoir cet honneur. Il ne saurait être question de revenir sur les travaux spéciaux qui lui ont valu cette distinction. Notons cependant les recherches faites en collaboration avec Monsieur le docteur R. Rueteman du *New-York State Museum* n'ont pas été sans attirer l'attention du monde scientifique américain sur l'abbé Laverdière. La découverte de nouvelles espèces de grattolithes dans la région de Québec, entrées dans la nomenclature scientifique sous les noms de *dictyonema quebecense*, *tetragraptus laverdieri*, *tetragraptus lavallensis*, ont été une contribution appréciable au domaine scientifique. La *Paleontological Society of America* a tenu à le reconnaître d'une manière singulière. Aussi l'honneur accordé au nouveau « fellow » rejaillit sur l'Université, qui en éprouve une légitime fierté, et le titulaire mérite bien les plus sincères félicitations.

La Société médicale des hôpitaux universitaires de Québec a voulu marquer sa satisfaction et son estime aux membres de son bureau de direction. Réunie en assemblée annuelle

à l'Hôtel-Dieu, le 18 janvier, la Société devait constituer son bureau de direction pour l'exercice de 1943. Elle a réélu tous les membres du bureau de l'année précédente. Présideront donc aux travaux de la Société, pour l'année 1943, M. le docteur Roland Desmeules, président; M. le docteur Sylvio Caron, vice-président; M. le docteur Marcel Langlois, trésorier; M. le docteur Richard Lessard, secrétaire; MM. les docteurs A.-R. Potvin, Charles Vézina et Renaud Lemieux, directeurs. Cette réélection en bloc marque bien l'excellent esprit qui anime les membres de la Société médicale des hôpitaux universitaires aussi bien que la confiance qu'ils ont placée dans les membres de leur bureau de direction.

La direction du chemin de fer Canadien National vient d'appeler Me Lionel Côté à la succession de Me C.-A. de Lotbinière-Harwood, C.R. Monsieur Côté devient donc avocat en chef du réseau pour la Province de Québec. Le nouveau titulaire n'est pas un inconnu à l'Université Laval puisqu'il y a fait ses études de droit. Au temps où il était encore carabin, ses confrères lui avaient marqué leur estime en lui confiant la charge et l'honneur d'être le président de leur faculté. Au sortir de ses études, Me Lionel Côté est entré au service des Chemins de fer Nationaux. Sa constance et son application au travail, la profondeur de ses connaissances légales non moins que ses belles qualités d'homme lui ont valu d'être distingué par ses chefs. Ces derniers l'appellent aujourd'hui à un poste de première importance, et nous croyons voir dans cette nomination la reconnaissance du mérite et de la compétence. L'honneur qui échoit à Me Lionel Côté rejaillit sur l'Université dont il fut l'élève.

La Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre a annoncé, il y a quelques semaines, que Monsieur Raymond Lesage, avocat, du bureau légal de la dite Commission, à Québec, avait été nommé assistant directeur du service des Règlements et Ordonnances au conseil privé. Monsieur Raymond Lesage est entré en fonctions le 18 janvier. L'importance des travaux que l'on confie à Me

Lesage atteste bien la compétence légale du titulaire. Nous nous réjouissons de la nomination d'un des nôtres à la Commission des Prix et du Commerce.

Mais l'Université n'a pas fait que recevoir, dans ses fils et ses professeurs, des honneurs; elle-même a bien voulu en accorder. La fin de l'année 1942 avait vu les finissants de la Faculté de Médecine passer les examens du doctorat. Nous avons eu le plaisir d'accorder le parchemin de docteur à 42 candidats. Sur ce nombre deux ont été reçu avec la note *grande distinction*, 17 avec la note *distinction*. En accordant le diplôme aux heureux candidats, l'Université leur souhaite le plus grand succès dans leur nouvelle carrière.

C'est Aristote qui a dit: « Au talent d'acquérir les biens il faut joindre celui de les utiliser. » Une des industries les plus importantes de la Province de Québec, la Shawinigan Chemicals Limited a montré qu'elle savait utiliser ses biens. Elle a offert à la Faculté des Sciences de l'Université la somme de \$4,500.00 pour être distribuée aux étudiants sous forme de neuf bourses de \$500.00 chacune qui seront connues sous le nom de Bourses de recherches Shawinigan Chemicals. Les chimistes et ingénieurs chimistes qui s'adonnent à la recherche à Laval pourront bénéficier de cette largesse de la Shawinigan Chemicals Limited. Cette firme canadienne a bien saisi l'importance de la recherche dans le domaine scientifique. Elle a voulu encourager l'avancement des sciences d'une façon réaliste et pratique. Son geste généreux lui fait grand honneur et suscitera la gratitude de tous ceux qui s'intéressent aux progrès des sciences chez nous

\* \* \*

On se souvient qu'une conférence des universités canadiennes devait avoir lieu à Ottawa le 9 janvier. La question était de première importance, puisque, le 8 décembre 1942, Monseigneur le Recteur, lors du déjeuner traditionnel de l'Immaculée-Conception, jugeait utile de donner l'alerte et de poser la question devant le public. Qu'on nous permette de revenir sur cette réunion historique dans les annales universitaires. Cette assemblée des représentants

des universités canadiennes a donc eu lieu. L'Université Laval y avait délégué M. l'abbé Aimé Labrie, secrétaire général de l'Université; M. l'abbé Arthur Maheux, membre du conseil exécutif de la conférence des universités; M. Charles de Koninck, doyen de la Faculté de Philosophie; M. Paul-Henri Guimont, professeur à l'École des Sciences sociales; M. Charles Gagné, professeur à l'École d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière; M. Paul Brunault, professeur à l'École de Commerce, et le Lieutenant-colonel Ernest Légaré, commandant du C. E. O. C. Laval. Cette importante question de la fermeture des *facultés non essentielles* avait été longuement étudiée au préalable au conseil universitaire et les membres du conseil en étaient venus aux conclusions suivantes:

Le gouvernement du Canada n'ayant encore fait aucune déclaration au sujet de la fermeture de certaines facultés des écoles universitaires, il convient que les universités ne prennent pas elles-mêmes l'initiative d'un tel projet.

S'il est opportun que, même avant toute déclaration officielle du gouvernement, les universités étudient ce projet pour l'apprécier à sa valeur, l'Université Laval estime, pour sa part, qu'un tel projet n'est pas conforme à l'intérêt du pays, ni même aux intérêts du service militaire. L'enseignement donné dans les facultés des Arts, de Droit, du Commerce, des Sciences sociales, prépare une élite dont la société a toujours besoin, et qui doit se renouveler sans cesse, une élite que requerront particulièrement après la guerre les problèmes de reconstruction.

Ce n'est pas au moment où l'on a plus que jamais besoin d'une élite qui, dans tous les domaines, pourra mieux rétablir l'ordre social, qu'il est opportun de retarder ou de supprimer la formation de cette élite.

Il n'est pas exact d'affirmer que les facultés menacées servent de refuge à des jeunes gens qui veulent se soustraire aux obligations de la guerre. Des cas isolés, possibles là comme ailleurs, ne permettraient pas d'en tirer une conclusion injuste pour les étudiants de ces facultés.

Les sursis jusqu'ici accordés aux étudiants de toutes les facultés comportent un entraînement dans les C. E. O. C. ou C. O. T. C., qui prépare des officiers instruits dont on a besoin, tout en laissant ces étudiants continuer leurs études culturelles. De tels officiers, sortis des facultés, sont pour tous les services militaires, une force et une dignité.

Pour toutes ces raisons, et d'autres qu'il n'est pas nécessaire d'ajouter à ces conclusions, le Conseil universitaire de l'Université

Laval confie à ses délégués qui la représenteront à prochaine conférence du 9 janvier, le mandat de s'opposer à la fermeture d'aucune faculté ou école universitaire.

Voilà qui est parler d'or. Au vrai, ce ne sont pas les facultés des arts libéraux qu'il faudrait fermer comme *non essentielles*, mais bien fermer l'entrée à ces facultés aux candidats indésirables, incompetents ou médiocres. Et cela fait toute la différence du monde. C'est ce qu'a bien compris la conférence des universités lorsqu'elle a adopté les résolutions suivantes: à savoir qu'elle désire exprimer son appréciation pour la politique éclairée suivie par le gouvernement du Canada relativement au maintien de l'éducation supérieure; sa détermination de coopérer de toutes les manières possibles avec le gouvernement dans la poursuite de la guerre, et d'effectuer toute modification rendue nécessaire par les exigences de l'effort de guerre; sa satisfaction du communiqué du directeur du Service national sélectif, communiqué dans lequel le gouvernement reconnaît: a) la valeur, pour l'effort de guerre et le bien-être national, des forces créatrices que forme un système d'éducation sain; b) la valeur des services déjà rendus à l'effort de guerre par les universités; c) que « si les universités se débarrassent sans pitié des étudiants incompetents... si les étudiants continuent d'être obligés de subir leur entraînement militaire alors qu'ils fréquentent l'université, et que s'il peut être compris que lorsque les besoins des forces armées ou de l'industrie de guerre l'exigeront, le Service national sélectif sera autorisé à appeler les étudiants même si la chose interrompt leurs études, aucune restriction ne sera immédiatement nécessaire. Cette conférence désire assurer le gouvernement qu'elle coopérera de tout cœur dans cet effort pour rendre l'éducation supérieure digne de son nom. La conférence recommande que le comité exécutif se tienne en relation étroite avec le gouvernement et que, en cas d'urgence, si la politique du gouvernement relative aux universités devait être modifiée, une réunion spéciale soit convoquée. La conférence désire aussi exprimer son appréciation du fait que le gouvernement a reconnu l'importance du recrutement de professeurs adéquatement entraînés,

spécialement pour les écoles secondaires et a, en même temps, décidé d'encourager les étudiants en sciences libérales qui désirent embrasser cette profession en ne les appelant pas pour le service militaire.

Où l'on voit clairement que les séances de la conférence des universités se sont tenues dans une atmosphère de sérénité, celle qu'il fallait pour étudier dans toute son objectivité le problème grave de la coopération des facultés des arts libéraux à l'effort de guerre total du pays.

Ce qu'il y a de particulièrement intéressant dans l'étude du problème universitaire c'est que certains grands esprits, éducateurs de carrière, légistes et hommes d'affaires de première valeur, produits de formations différentes, se rencontrent et se donnent la main franchement. Monseigneur Camille Roy avait très pertinemment souligné la valeur et l'importance de la culture des arts libéraux, au déjeuner anniversaire de l'Immaculée-Conception, lorsqu'il disait: « A la vérité, ce sont des hommes et des munitions qui gagneront la guerre; ce sont surtout *des idées et des doctrines qui gagneront la paix*. Il importe donc de garder actifs et lumineux les foyers universitaires de sciences d'où se répandent les idées et où s'établissent les doctrines. » Et voici Monsieur Cody, président de l'Université de Toronto, qui croit à son tour devoir élever la voix et prendre la défense des Humanités et qui insiste de toute sa haute autorité pour qu'elles reprennent leur place dans l'enseignement. Il exprime sa pensée ainsi: « Le courant vers les soi-disant sciences appliquées s'accroîtra graduellement, car après la guerre les jeunes gens sentiront le besoin d'avoir les pieds plus solides au sol que jamais auparavant. Vous ne pouvez rationner les arts. Les Humanités doivent reprendre leur place dans l'enseignement. Elles doivent être jointes aux sciences au lieu d'en être séparées comme elles sont présentement. »

Enfin nous ne pouvons résister au plaisir d'apporter le témoignage de Monsieur Windell Wilkie, avocat et homme d'affaires de premier plan, ancien candidat républicain à la présidence des États-Unis, l'un des hommes les plus en vue du pays voisin, qui a prononcé un inestimable plaidoyer en faveur des Humanités, de la culture, de l'étude pour l'étude.

Le 15 janvier, M. Wilkie disait aux étudiants de la Duke University:

Les plus grandes civilisations de l'histoire furent les plus cultivées... Assurément, à une époque de sciences techniques telle que la nôtre, il y a besoin d'un vaste entraînement... Mais aucun entraînement spécialisé n'est la véritable éducation... Je pense ici à ce que nous appelons les arts libéraux. Je parle de l'éducation à cause d'elle-même: du savoir pour la joie d'étudier, de connaître, d'analyser, de comparer, d'imaginer, de réfléchir... Les villes de la Grèce antique conquièrent l'est de la Méditerranée par le glaive; mais la Grèce conquist la postérité à cause de son esprit. La poussée de ce que nous appelons la civilisation a obscurci cette essentielle vérité de l'histoire... Les arts libéraux, prétend-on, sont un luxe, bon au plus pour les périodes loisirs; ils ne seraient que la décoration superflue de la vie, qui doit tendre à l'action, se fonder sur l'emploi de connaissances techniques. Quand de tels raisonnements ont cours, *c'est que la fin d'une nation civilisée approche*... De fait, les arts libéraux sont de si grande importance pour la perpétuité de la civilisation que j'estime que leur enseignement doit être autant partie de nos plans de guerre que celui des arts techniques, qui sont d'évidente utilité... Nous ne pouvons remporter de victoire véritable que si l'on assure dans notre pays l'existence d'une catégorie nombreuse d'hommes d'éducation libérale... La guerre que nous menons en est une pour la liberté. La liberté est d'ordre spirituel. Elle habite dans les bibliothèques, parmi les livres que nous étudions... C'est par la connaissance des arts libéraux que chacun acquiert le moyen de faire librement son choix personnel... Avoir conservé notre régime d'éducation libérale pendant la guerre, cela fera une différence énorme dans la qualité morale et humaine de la société à venir, de l'atmosphère même dans laquelle devra se faire la paix et, puisque nous ne sommes pas une société isolée, de toute la civilisation d'après-guerre. (*New York Times*, traduction du *Devoir*).

Voilà bien une manière réaliste et pratique d'envisager la question. Nos voisins que l'on cherche si souvent à copier, nous donnent parfois de grandes et salutaires leçons dont nous devrions profiter.

L'échange des professeurs entre les universités est sans doute un excellent moyen de nouer des relations utiles. C'est ainsi que M. Auguste Viatte, professeur de littérature française à la Faculté des Lettres de l'Université Laval est allé, au début de l'année donner une série de cours à l'École libre des Hautes Études de New-York. M. Gustave

Cohen, doyen de la Faculté des Lettres de l'institution new-yorkaise, a donné pendant le même temps une série de cours à notre Faculté des Lettres. Ces savantes leçons du spécialiste du Moyen âge et de la Renaissance qu'est M. Gustave Cohen ont été des plus goûtées.

Le 16 janvier, les étudiants de 3e année, de notre École d'Arpentage et de Génie forestier ont quitté leurs salles de cours pour entreprendre des travaux pratiques dans le Parc des Laurentides. Ils seront à même de voir les opérations du hâlage du bois pendant l'hiver. C'est un contact éminemment utile et pratique.

\* \* \*

L'Université a repris le cours de ses conférences publiques. M. Gustave Cohen a été invité à l'ACFAS à donner une conférence sur « L'Hermétisme de Paul Valéry ». C'est surtout sur « La Jeune Parque » que le conférencier s'est attardé. Quoiqu'on en ait dit Valéry n'est pas un poète obscur. Pour M. Cohen, il serait même plutôt éblouissant de la trop grande clarté qu'il nous dispense et qui rayonne des sphères métaphysiques dans lesquelles l'acuité de son intelligence et sa vive sensibilité se meuvent avec une merveilleuse aisance. Le problème sur lequel se fixe l'attention du poète est celui de la création; création de l'univers, création de l'homme, création poétique. Le savant professeur a montré comment la sensibilité vive de l'artiste, sa maîtrise du verbe et du rythme, le don de l'image lui ont permis de transformer l'abstraction en merveilleuses réalisations concrètes. Madame Ludmilla Pitoëf, grande artiste, a donné lecture de quelques poèmes de Paul Valéry qui ont servi à illustrer la leçon donnée par le professeur.

Aux Mardis universitaires, M. l'abbé Arthur Maheux a commencé une série de cours sur l'Histoire du Canada. Il se propose d'expliquer les rapports de Lord Durham avec les Canadiens français. Dans une première causerie, M. l'abbé Maheux avait pris comme sujet: Durham et l'instruction. Les Anglais jugeait les Canadiens français ignorants. A cette affirmation, les Canadiens répondirent

par le tableau des écoles existantes. Cependant Durham reconnaissait que la classe instruite, chez les Canadiens, était remarquable, mais que cette instruction était livresque et spéculative. C'est un reproche qui depuis a été souvent repris. Le système scolaire n'était pas sans lacunes. Les Canadiens se désintéressaient de l'école et de l'instruction; ils ne veulent pas payer de taxes scolaires. Ils sont pauvres par le fait du régime français et leur religion leur interdit de tirer un intérêt sur leurs placements. Ajoutons que l'on fit un sort aux divers projets scolaires proposés. L'effet de la loi scolaire fut gâté tantôt par l'abus du patronage et de la politique, tantôt la loi était mal faite ou mal appliquée. En face d'une pareille situation, Lord Durham finit par croire que le peuple est désespérément inférieur, chose qui étonne chez lui, puisqu'il reconnaît que les Canadiens ont plusieurs avantages à leur actif: la valeur morale, le rôle bienfaisant du clergé, la natalité, la force assimilatrice. Le gouvernement veut des écoles publiques dans lesquelles chaque confession enseignera ses vues: catholiques et anglicans s'y refusent. Lord Durham comptait sur la bonne volonté de la majorité anglaise, mais il oubliait qu'une majorité peut se montrer plus tyrannique qu'un dictateur.

Dans une deuxième causerie, M. l'abbé Maheux nous montre un Durham réformateur. Au reste, il l'était par tempérament, éducation et expérience. Aussi bien, est-il bien résolu à faire des réformes au Canada. Dès son arrivée au pays, il constate les erreurs que l'opinion publique, en Angleterre, entretenait sur les affaires canadiennes. Il est surpris que l'opinion américaine soit en faveur des rebelles et aussitôt il s'applique à la corriger. Il sait que la bureaucratie est la source des maux qui affligent la Colonie et il la réduit au silence. Lord Durham fait des enquêtes nombreuses et détaillées. Il interroge Canadiens et Anglais et note dans chaque groupe un même esprit de division. Dans l'esprit du réformateur, il n'y a qu'une solution possible, c'est l'anglicisation des Canadiens. Ce qui l'incline nettement vers cette solution, c'est l'influence américaine, l'hostilité de l'élément anglo-canadien, la pression de ses enquêteurs et le propre tempérament de radical du gouverneur qui n'admet pas de demi-mesures. Quelle sera la façon

de procéder? Il usera de fermeté et de conciliation. Il améliorera la condition matérielle des Canadiens, en réglant les querelles de propriétés, par l'adoption d'une politique de chemins et de ponts, d'acquisition des terres et d'exploitation des forêts, d'adoucissement du régime seigneurial. Il cherchera à se concilier les Canadiens par l'amélioration des conditions politiques par la responsabilité ministérielle, par une plus grande autonomie à l'égard de la métropole, par une meilleure législation, par un relèvement de leur conception sociale et intellectuelle au moyen d'un plan élaboré d'instruction publique. Mais, il userait au besoin de coercition. Tout ce magnifique échafaudage devait aboutir, croyait-on, à l'anglicisation. Mais cela n'aboutit pas. Les Canadiens avaient pour eux la force du fait accompli, leur puissance assimilatrice, le poids du nombre, l'appui de forteresses comme l'Église, la paroisse, le collège, puis l'université. Ils eurent encore l'union de l'Angleterre et de la France contre la Russie dans la guerre de Crimée. Enfin, le fait que le XIXe siècle a été le siècle des petites nationalités.

\* \* \*

L'Université est heureuse de faire part à ses lecteurs d'une bonne nouvelle. En effet, on se rappelle que notre revue publiait, l'an dernier, toute une partie de la correspondance entre l'abbé Henri-Raymond Casgrain et M. Francis Parkman; les Lettres de Parkman à Casgrain. Cette année, nous voulons présenter au public les Lettres de l'abbé Casgrain à Parkman. Nous ne doutons pas de l'intérêt que suscitera cette autre partie de la correspondance des deux historiens.

\* \* \*

Monsieur Carl Faessler, professeur de pétrographie et de minéralogie à la Faculté des Sciences vient d'être élu membre de la Société de Géologie d'Amérique. M. Faessler est au service de l'Université depuis juin 1923. Dans les loisirs que lui laissait sa charge de professeur, M. Faessler a exploré la côte nord du St-Laurent, les Cantons de l'est et l'Abitibi, cherchant à résoudre des problèmes d'ordre géologique.

Les résultats de ses nombreuses et fructueuses recherches ont été consignés dans différentes revues scientifiques telles que le *Naturaliste canadien*, *University of Toronto Studies*, *Economic Geology*. C'est en raison de ces études ou contributions à la Géologie que M. Faessler vient d'être élu membre de la Société de Géologie d'Amérique. Nous nous réjouissons sincèrement de l'honneur fait à notre professeur de Géologie et lui présentons nos plus cordiales félicitations.

LAVAL.